

La comparaison de la religiosité de Voltaire  
et de Rousseau  
(Analyse comparative du *Traité sur la tolérance* et de la  
*Profession de foi du vicaire savoyard*)

Mémoire de licence  
Salla Kemppainen

Université de Jyväskylä  
Institut des langues modernes et classiques  
Philologie romane  
Avril 2011

## JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty Humanistinen tiedekunta	Laitos – Department Kielten laitos
Tekijä – Author Salla Kemppainen	
Työn nimi – Title La comparaison de la religiosité de Voltaire et de Rousseau ( Analyse comparative du <i>Traité sur la tolérance</i> et de la <i>Profession de foi du vicaire savoyard</i> )	
Oppiaine – Subject Romaaninen filologia	Työn laji – Level Kandidaatintutkielma
Aika – Month and year Huhtikuu 2011	Sivumäärä – Number of pages 25
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Tämän tutkimuksen aiheena oli Voltairen ja Rousseauin ajatukset ja mielipiteet uskonnosta. Tavoitteena oli saada selville miten heidän uskonnolliset käsityksensä eroavat toisistaan. Tutkimuksen tavoitteeseen pyritään pääsemään pääasiassa vertailemalla heidän teoksiaan <i>Traité sur la tolérance</i> ja <i>Profession de foi du vicaire savoyarde</i>. Voltairea ja Rousseaut pidetään yksinä suurimmista valistusajan filosofeista.</p> <p>Tutkimus on jaettu kolmeen osaan. Ensimmäisessä osassa perehdyn Voltaireen ja hänen ajatuksiin uskontoa kohtaan perustuen jo mainittuun <i>Traité sur la tolérance</i> teokseen sekä kahteen muuhun Voltairen työhön, jotka toimivat idean muodostuksen tukena.</p> <p>Toisessa osassa tutkin Rousseauin uskonnollisia ajatuksia käyttäen pääasiallisena lähteenä jo mainittua <i>Profession de foi du vicaire savoyardea</i> sekä kahta muuta Rousseauin teosta. Pääasiallinen lähde löytyy Rousseauin <i>Émile ou de l'éducation</i> teoksen neljännestä kirjasta.</p> <p>Kolmannessa osassa, eli yhteenvedossa, muodostetaan edellisten lukujen perusteella käsitys Voltairen ja Rousseauin uskonnollisista ajatuksista ja käsityksistä. Pääasiallinen ero heidän välillään on, että Voltaire on deisti ja Rousseau on teisti. Eroavaisuuksista huolimatta heidän ajatuksistaan löytyy myös paljon samaa.</p>	
Asiasanat – Keywords Voltaire, Rousseau, religion,	
Säilytyspaikka – Depository JYX ( <a href="http://jyx.jyu.fi">http://jyx.jyu.fi</a> )	
Muita tietoja – Additional information	

# Table des matières

<b>0. Introduction</b> .....	4
<b>1. Voltaire</b> .....	5
1.1. La vie de Voltaire.....	5
1.2. La religion de Voltaire .....	5
1.3. La religion dans la <i>Traité sur la tolérance</i> .....	8
<b>2. Rousseau</b> .....	12
2.1. La vie de Jean-Jacques Rousseau.....	12
2.2. La religion de Jean-Jacques Rousseau .....	12
2.3. La religion dans la <i>Profession de foi du vicaire savoyard</i> .....	15
<b>3. Synthèse des idées de Voltaire et de Rousseau concernant la religion</b> .....	20
<b>4. Conclusion</b> .....	23
<b>Bibliographie</b> .....	24

## 0. Introduction

Dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux formes dominantes de religion étaient le catholicisme et le protestantisme. Ce dernier comprenait le luthéranisme et le calvinisme, concentrés respectivement en Alsace et dans le Midi. Les catholiques occupaient les postes les plus importants et vivaient principalement dans les villes. Les protestants se trouvaient dans les fonctions inférieures dans la société et habitaient en général la campagne.<sup>1</sup>

Les avancées de la science à partir du XVI<sup>e</sup> ont commencé à mettre en cause la position centrale de la religion. Les philosophes se sont posé des questions sur celle-ci et ont émis des doutes sur ses traditions. Certains d'entre eux étaient des athées, comme Diderot, mais il y avait aussi ceux comme Voltaire et Rousseau qui croyaient à Dieu. Malgré cela, la religiosité de Voltaire et de Rousseau ne peut pas être considérée comme étant identique.

Dans ce travail, je cherche justement à montrer comment les idées de Voltaire et de Rousseau concernant la religion différaient en dépit de leurs similitudes, à partir du *Traité sur la tolérance* de Voltaire et de la *Profession de foi du vicaire savoyard* de Rousseau. Les ouvrages critiques utilisés sont essentiellement des dictionnaires critiques de ces deux auteurs.

---

<sup>1</sup> Aston, N. *Religion and Revolution in France, 1780-1804*. 2000: 61.

# 1. Voltaire

## 1.1. La vie de Voltaire

François-Marie Arouet est né à Paris en 1694 dans une famille noble et catholique. Il reçut son éducation chez les jésuites. Son caractère audacieux le fait emprisonner deux fois à la Bastille. À la suite de la première incarcération, il prend le nom de Voltaire et c'est à cette période qu'il devient célèbre. Après la deuxième incarcération, Voltaire s'exile en Angleterre d'où il retourne à Paris en 1729. En 1734, il publie sans autorisation les *Lettres Philosophiques* ou *Lettres Anglaises*, et est obligé de quitter Paris pour la Lorraine, où il mène une vie relativement sage chez Mme du Chatelet au château de Cirey. En 1750, Voltaire cède aux invitations de Frédéric II de Prusse et va passer trois ans chez lui. Au cours des années 1755-1760, Voltaire vit dans une propriété, qu'il appellera Les Délices aux portes de Genève et en 1760, il s'installe à Ferney, une ville frontière en France à portée de la Suisse. Voltaire est mort en 1778 à 84 ans à Paris lors d'un voyage.<sup>2</sup>

## 1.2. La religion de Voltaire

Que pensait Voltaire sur la religion? Que pensait-il sur Dieu? Quelle religion était selon lui préférable pour lui et y en avait-il une ?

Dans le *Dictionnaire général de Voltaire* réalisé sous la direction de Raymond Trousson et dans le *Dictionnaire Voltaire* réalisé sous la direction de Jacques Lemaire, nous apprenons qu'il est difficile de cerner les idées religieuses de Voltaire ou sa religion.<sup>3</sup> Malgré cela, ces deux œuvres, comme les autres sources que j'ai lues, qualifient clairement Voltaire de déiste. Xavier Darcos décrit ainsi dans son *Histoire de la littérature française* l'attitude religieuse de Voltaire :

Antireligieuse, l'attitude de Voltaire n'est cependant pas athée. Voltaire est « déiste ». Il croit en un Dieu dont la morale de Jésus est l'expression. Mais il s'en tient à une « religion naturelle », sans dogmes, sans églises officielles, sans prêtres fanatisés.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Lagarde, A.- Michard, L. *XVIII<sup>e</sup> siècle : les grands auteurs français du programme*, 1962 : 111-114.

<sup>3</sup> Trousson, R.- Vercruyse, J. *Dictionnaire général de Voltaire*. 2003 : 1045. ; Lemaire, J.- Trousson, R.- Vercruyse, J. *Dictionnaire Voltaire*. 1994 : 194.

<sup>4</sup> Darcos, X. *Histoire de la littérature française*, 1992 :220.

Voltaire est donc considéré comme déiste. Selon *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, le déisme est défini de la façon suivante :

Doctrine selon laquelle la raison peut accéder à la connaissance de l'existence de Dieu mais ne peut déterminer ses attributs. (...) Voltaire (...) professe un déisme plus polémique que doctrinal. Il veut combattre la religion révélée par la religion naturelle. Mais il réduit cette dernière au culte, ou plus exactement à la simple reconnaissance, d'un être suprême, auquel il confie le soin d'intimider les malfaiteurs, qu'il regarde comme l'ordonnateur du monde, mais dont il déclare la nature entièrement inaccessible à l'intelligence humaine.<sup>5</sup>

Voltaire a été élevé dans un environnement catholique, celui de sa famille, et il a étudié chez les jésuites. Il a beaucoup lu la Bible pendant sa vie et il s'est intéressé aux autres religions. Si, au cours d'une période, il doutait de l'existence de Dieu, il a fini cependant par y croire. En cela il diffère d'autres philosophes, comme Diderot, qui sont athées. Voltaire pense que Dieu est nécessaire et que nous avons besoin de Lui. Du fait de l'exil qu'il a subi à partir des années 1740, Voltaire est plus prudent quand il s'agit de traiter des questions concernant les doctrines. Nous pouvons remarquer à cet effet un double langage dans ses textes. Voltaire croit en Dieu, mais il ne croit ni en Jésus ni en Marie. Il lutte contre les églises, la superstition et le fanatisme religieux.<sup>6</sup>

Voltaire n'aime pas la Bible qu'il considère comme n'importe quel autre texte et pense qu'elle est remplie de fables stupides. Voltaire avait aussi horreur des prêtres. Le Dieu voltairien n'est pas celui de la tradition judéo-chrétienne : il s'agit du Dieu des déistes et de la religion naturelle.<sup>7</sup>

Voltaire n'est donc pas athée et il n'est non plus un croyant dans le sens traditionnel du terme. Il n'accepte pas le Dieu que les représentants de la religion traditionnelle soutiennent. Vu qu'il n'est pas athée, il se distingue également de certains philosophes contemporains. Il est considéré comme déiste, c'est-à-dire comme quelqu'un qui croit en l'existence de Dieu, mais qui pense qu'après avoir créé le monde, Dieu ne participe plus à ce qu'il s'y passe. Il se rapproche des partisans de la religion naturelle dans la mesure

---

<sup>5</sup> TLFi <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> ; (consulté le 22.1.2011).

<sup>6</sup> Trousson, R.- Vercruysse, J. 2003 : 1044-1048.

<sup>7</sup> Lemaire, J.- Trousson, R.- Vercruysse, J. 1994 : 196.

où il n'accorde pas d'importance aux dogmes de l'église, puisque l'église n'a pour lui aucune validité. Ce qui importe à Voltaire est l'existence de Dieu et de la religion.

Les autres travaux de Voltaire nous fournissent également des renseignements sur ses attitudes religieuses. Je vais soulever brièvement quelques points concernant la religiosité dans le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, écrit en 1756 à la suite du tremblement de terre de Lisbonne en 1755, et dans *Zadig*, écrit auparavant en 1747.

En lisant le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, nous pouvons comprendre le bouleversement éprouvé par son auteur. Il sentait osciller son optimisme déiste et se posait beaucoup de questions sur le mal et la Providence<sup>8</sup>. L'extrait suivant nous montre bien l'incompréhension de Voltaire envers un Dieu censé être bon, qui ne devrait punir que les pécheurs, mais qui fait néanmoins souffrir et mourir de cette manière des enfants innocents.

Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes, Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes, Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ? Direz-vous, en voyant cet amas de victimes : « Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes » ? Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants Sur le sein maternel écrasés et sanglants ? Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices Que Londres, que Paris, plongés dans les délices ? Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.<sup>9</sup>

Depuis ce tremblement de terre, Voltaire devient pessimiste et il pense de plus en plus que si Dieu a créé le monde, il ne prend plus part à son sort. Voltaire a aussi de plus en plus de difficulté à tolérer les gens qui pensent que les maux du monde sont inévitables et obéissent à une volonté divine<sup>10</sup>.

Dans le chapitre 12 de *Zadig*, les protagonistes Sétoc et Zadig vont à la grande foire de Bassora où ils rencontrent des hommes de différentes origines. Ils participent à un souper pendant lequel il y a une discussion animée sur les diverses religions des participants. Comme la dispute ne s'arrête pas, Zadig prend la parole et dit : « Mes amis, vous alliez vous quereller pour rien, car vous êtes tous du même avis. »<sup>11</sup> Il démontre que tous

---

<sup>8</sup> Trousson, R.- Eigeldingen, F. S. *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*. 1996 : 931.

<sup>9</sup> <http://www.site-magister.com/volrous2.htm> ; (consulté le 13.2.2011).

<sup>10</sup> Darcos. 1992 :219.

<sup>11</sup> Lagarde, A.- Michard, L. 1962 :134.

croient en un Être supérieur et termine par ces mots : « Vous êtes donc tous du même avis, [...], et il n'y a pas là de quoi se quereller. »<sup>12</sup> Les disputes cessent.

Ce récit introduit l'idée du déisme voltairien. Il met en valeur la vanité des dogmes existants qui créent des différends religieux sur la base de détails matériels qu'il juge sans importance. Ce chapitre 12 de *Zadig* a pour objet de nous montrer qu'en ce qui concerne la base, les différentes religions s'accordent. Selon elles toutes, un Être supérieur existe. Par cette démonstration, Voltaire veut aussi montrer que Dieu devrait être considéré comme universel, c'est-à-dire qu'il est similaire pour toutes les religions. Il veut aussi démontrer que les représentants des différentes religions devraient se considérer comme des frères, une idée qu'il traite encore plus en profondeur dans son *Traité sur la tolérance* qui fera l'objet du chapitre qui suit. Le concept de déisme voltairien conduit à l'idée que même si les différentes religions servent Dieu différemment, ce qui est essentiel et identique pour tous est de croire à Dieu, à un être supérieur. Voltaire souligne aussi que les formes des cultes ne sont pas si importantes.

### **1.3. La religion dans la *Traité sur la tolérance***

Dans le *Traité sur la tolérance* (1763) Voltaire écrit en faveur de la tolérance et de la liberté religieuse. En son temps, la religion dominante en France était le catholicisme et les protestants (les huguenots) tenaient la deuxième position. L'idée d'écrire ce traité lui est venue de l'affaire Calas : un père de famille, Jean Calas, a été condamné à mort alors qu'il était innocent, à la suite de l'accusation selon laquelle il aurait tué son fils protestant qui voulait se convertir au catholicisme. Le père avait été traité comme un protestant et son fils avait été enterré comme catholique. La législation antiprotestante était à l'origine de ce drame. Le désir du fils de changer de religion se basait uniquement sur le fait qu'il voulait devenir avocat et que ce métier était interdit aux protestants.

On n'avait, on ne pouvait avoir aucune preuve contre la famille ; mais la religion trompée tenait lieu de preuve.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Ibid. 135.

<sup>13</sup> Voltaire. *Traité sur la tolérance*. 1989 : 35.



Dans ce livre, Voltaire aborde le sujet de la tolérance religieuse à grande échelle. Il compare la situation de la France avec celle des autres pays de son époque. Il attaque la superstition et le fanatisme religieux en montrant que dans des pays comme l'Angleterre ou la Hollande, qui sont connus pour leur liberté religieuse, tout va pour le mieux. Dans le *Traité sur la tolérance*, Voltaire critique assez fortement les vieux principes catholiques. Nous pourrions lire entre les lignes qu'il pensait que les catholiques étaient à l'origine de tous les maux. Il écrit que les catholiques sont intolérants et cherchent les disputes. Comme exemple, il choisit la Chine, d'où les jésuites étaient chassés par l'empereur pour leur intolérance, et le Japon, où douze religions vivaient en paix jusqu'à l'arrivée des mêmes jésuites, ce qui a provoqué une guerre civile<sup>14</sup>. Nous pourrions même dire que dans ce livre Voltaire défend la cause des protestants<sup>15</sup>.

Par conséquent, Voltaire se battait contre la superstition et le fanatisme religieux, pour défendre les droits des citoyens. Cependant, il convenait qu'il fallait laisser les places les plus respectées aux représentants de la religion dominante. Il écrit :

Je ne dis pas que tous ceux qui ne sont point de la religion du prince doivent partager les places et les honneurs de ceux qui sont de la religion dominante.<sup>16</sup>

Après nous avoir décrit comment en France les prêtres protestants, et les protestants tout court, étaient maltraités, tués et torturés, il constate que :

On ne traite ainsi les prêtres catholiques en aucun pays protestant. Il y a plus de cent prêtres catholiques en Angleterre et en Irlande ; on les connaît, on les a laissés vivre très paisiblement dans la dernière guerre.<sup>17</sup>

La guerre que Voltaire mentionne ici est la guerre de Sept Ans. Il fait de nouveau allusion à la meilleure situation en Angleterre. Ensuite il continue :

Serons-nous toujours les derniers à embrasser les opinions saines des autres nations ? Elles se sont corrigées : quand nous corrigerons-nous ?<sup>18</sup>

---

<sup>14</sup> Ibid. 51-52.

<sup>15</sup> Lagarde, A.- Michard, L. 1962 :170.

<sup>16</sup>Voltaire. 1989 : 49.

<sup>17</sup> Ibid. 80.

<sup>18</sup> Id.

L'intolérance religieuse qui règne en France lui fait donc éprouver un malaise.

Voltaire écrit que tous les citoyens devraient pouvoir croire à ce qu'ils veulent. Il écrit d'autre part que les autres religions sont les ouvrages des hommes et que seule la religion catholique est fondée par Dieu. Mais malgré cela, il ne faudrait pas considérer que les personnes croyant à une autre religion que la religion dominante soient criminelles et qu'il faut les maltraiter car « [p]lus la religion chrétienne est divine, moins il appartient à l'homme de la commander ; si Dieu l'a faite, Dieu la soutiendra sans vous. »<sup>19</sup> Par là Voltaire veut dire que ce n'est pas à l'homme de juger comment il faut servir Dieu.

Dans son *Traité sur la tolérance*, Voltaire exprime son opinion sur les dogmes et sur l'idée d'une seule religion existante. Il trouve les dogmes inutiles et pense qu'ils sont à l'origine de l'intolérance religieuse. Il trouve absurde l'idée d'une religion unique sur terre :

Moins de dogmes, moins de disputes ; et moins de disputes, moins de malheurs (...) Ce serait le comble de la folie de prétendre amener tous les hommes à penser d'une manière uniforme sur la métaphysique. On pourrait beaucoup plus aisément subjuguier l'univers entier par les armes que subjuguier tous les esprits d'une seule ville.<sup>20</sup>

Avec ses idées, Voltaire était en avance sur son temps, car il voulait laisser aux gens la liberté de penser ce qu'ils voulaient. Si son *Traité sur la tolérance* est écrit surtout pour défendre les libertés religieuses à la suite de l'affaire Calas, il défendait les libertés de penser en général. Il ne comprenait pas comment il était possible de détester et de tuer d'autres personnes sur la base de leurs pensées religieuses. Cette incompréhension est visible dans le passage suivant du *Traité sur la tolérance* :

Mais de toutes les superstitions, la plus dangereuse, n'est-ce pas celle de haïr son prochain pour ses opinions ? Et n'est-il pas évident qu'il serait encore plus raisonnable d'adorer le saint nombril, le saint prépuce, le lait et la robe de la vierge Marie, que de détester et de persécuter son frère ?<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Ibid. 83.

<sup>20</sup> Voltaire. 1989 : 133.

<sup>21</sup> Ibid. 132.

Il espérait une tolérance universelle entre les humains, ce qui est visible dans l'extrait qui suit :

Je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères : Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? le Siamois ? – Oui, sans doute : ne sommes-nous pas tous enfants du même père et créatures du même Dieu ?<sup>22</sup>

À la fin du *Traité*, Voltaire insère un chapitre intitulé *Prière à Dieu*, dans lequel il s'adresse à la divinité en lui demandant de la pitié pour les gens des erreurs qu'ils sont commises et espère qu'Il ne leur en tiendra pas rigueur<sup>23</sup>. Au début de ce chapitre il a inséré l'idée de son déïsme, qui était aussi visible dans *Zadig*, concernant un Dieu qui est le même pour tous en l'appelant le « Dieu de tous les êtres »<sup>24</sup> Il poursuit en demandant que Dieu fasse quelque chose qui puisse augmenter la tolérance entre les humains. Il s'adresse à Dieu en utilisant la deuxième personne du singulier.

Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère<sup>25</sup>.

Il est intéressant de constater que Voltaire demande à Dieu d'intervenir sur le déroulement du monde dans la mesure où, comme je l'ai déjà mentionné en parlant du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, il croyait qu'après avoir créé le monde Dieu ne prendrait plus part à son destin. Mais en fait nous pourrions penser que, vu que ce sont des hommes qui lisent ce texte, il aurait plutôt ciblé les humains, ce qui renforcerait l'idée de déïsme voltairien.

---

<sup>22</sup> Ibid. 137.

<sup>23</sup> Ibid. 141.

<sup>24</sup> Id.

<sup>25</sup> Voltaire. 1989 : 141.

## 2. Rousseau

### 2.1. La vie de Jean-Jacques Rousseau

Jean-Jacques Rousseau est né à Genève en 1712 dans une famille protestante d'origine française. Sa mère est morte à l'accouchement. Son père est horloger et a un caractère changeant. En 1728 à seize ans, après une promenade, Jean-Jacques se trouve derrière les portes fermées de Genève. Ayant peur d'être battu, il décide de s'enfuir. Se retrouvant sur les routes savoyardes, il réalise que le seul moyen d'obtenir de l'aide est de se convertir au catholicisme. Il vit chez Mme de Warens, d'abord à Annecy, ensuite à Chambéry. En 1742, il part conquérir Paris. Il y tente sa chance dans le domaine musical et même en tant que secrétaire, sans vraiment réussir. C'est en 1750 qu'il reçoit le prix de l'Académie de Dijon et connaît la célébrité avec son *Discours sur les Sciences et les Arts*. En 1755, Rousseau retourne à Genève, abjure le catholicisme et redevient un *citoyen d'une cité libre*. Sa situation se compliquant, il doit encore quitter Genève. Il va alors vivre à l'Ermitage (1756-1757) puis Montmorency (1758-1762). À cause de son caractère, Rousseau se brouillera avec ses protecteurs et avec ses amis et connaîtra huit années de vie difficile. Il retourne encore à Paris et y vit pauvrement. Jean-Jacques Rousseau est mort au château d'Ermenonville en 1778.<sup>26</sup>

### 2.2. La religion de Jean-Jacques Rousseau

Que pensait Rousseau sur la religion en général ? Que pensait-il sur Dieu et les dogmes ? Comment ses idées sur la religion ont-elles changé pendant sa vie ?

Rousseau est né dans une famille protestante. Il passe les premières années de sa vie dans une ville protestante, plus précisément calviniste. Il se sent donc protestant. Quand il se trouve seul sur les chemins savoyards à l'âge de 16 ans environ sans abri, il réalise que s'il veut avoir un toit sur la tête ou quelque chose à manger, il a besoin de se convertir au catholicisme.

---

<sup>26</sup> Lagarde, A.- Michard, L. 1962 : 265-268.

Alléché par des caresses, séduit par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurais toujours chrétien.<sup>27</sup>

Comme nous pouvons le réaliser, il s'est converti sans vraiment avoir changé d'opinions religieuses, mais à cause de la nécessité. Il reste converti au catholicisme durant 27 ans avant d'abjurer sa foi. Il ne redevient pas protestant, mais *citoyen d'une cité libre*, c'est-à-dire qu'à partir de ce moment là, il n'est ni un catholique, ni un protestant, mais un citoyen de Genève<sup>28</sup>, ville qui était à l'époque une république autonome<sup>29</sup>. Depuis, il est considéré comme théiste<sup>30</sup>. Selon *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, le théisme est défini comme suit :

Doctrine qui admet l'existence d'un Dieu unique et personnel comme cause transcendante du monde. [...] Les principes directeurs de la science sont plus favorables au théisme qu'à l'athéisme ou même au déisme. [...] L'usage philosophique a retenu cette distinction : le déisme équivaut à une croyance en Dieu qui reste volontairement imprécise [...] ; le théisme accorde à la raison le pouvoir de démontrer l'existence de Dieu et de déterminer sa nature créatrice par analogie avec la nature créée.<sup>31</sup>

Dans les oeuvres de Rousseau, nous pouvons aussi distinguer ses opinions religieuses. Ici je vais soulever quelques points sur sa religiosité dans la *Lettre sur la Providence*, écrite en 1756 comme réponse au *Poème sur le désastre de Lisbonne* de Voltaire, et dans *La Nouvelle Héloïse*, écrit en 1761.

Dans la *Lettre sur la Providence* (1756), Rousseau remarque que nous ne pouvons pas éviter les maux moraux ou les maux physiques dans le monde et que ces maux sont les conséquences des actions des hommes.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et, quant aux maux physiques, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage.<sup>32</sup>

---

<sup>27</sup> Trousson, R. - Eigeldingen, F. S. 1996 : 794.

<sup>28</sup> Lagarde, A.- Michard, L. 1962 : 267.

<sup>29</sup> <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/etatsnsouverains/Genève.htm> ; (consulté le 1.3.2011).

<sup>30</sup> Trousson, R. - Eigeldingen, F. S., 1996 : 794-795.

<sup>31</sup> TLFi <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> ; (consulté le 22.1.2011).

<sup>32</sup> <http://www.site-magister.com/volrous2.htm> ; (consulté le 22.1.2011).

Rousseau admet qu'il n'aime pas non plus ce qui s'est passé à Lisbonne, mais en écrivant que, « vous amplifiez tellement le tableau de nos misères que vous en aggravez le sentiment »<sup>33</sup>, il nous fait voir qu'il trouve que Voltaire exagère l'affaire. Ultérieurement dans le texte Rousseau poursuit : « [c]et optimisme que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables »<sup>34</sup>. Par ces exemples, nous découvrons que l'attitude de Rousseau envers le déroulement de la vie est plus positive. Pour lui la question la plus importante n'est pas de savoir si l'homme souffre ou pas, mais si l'existence de l'univers est bon et si les maux sont inévitables dans la fondation du monde. Il montre que son avis est que les malheurs sont une partie cruciale de l'existence du monde et des hommes.

Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans la constitution de l'univers, et au lieu de Tout est bien, il vaudrait peut-être mieux dire : Le tout est bien, ou Tout est bien pour le tout.<sup>35</sup>

Sa conception selon laquelle l'homme doit s'adapter à la volonté divine est bien exprimée dans le passage suivant de sa *Lettre sur la Providence* quand il remarque qu'il aurait aussi voulu que le tremblement se passe ailleurs qu'à Lisbonne, mais que selon lui, l'homme doit maintenant simplement accepter la réalité, car Dieu voulait que la catastrophe survienne en cet endroit précis.

Vous auriez voulu, et qui ne l'eût pas voulu ! que le tremblement se fût fait au fond d'un désert. Mais que signifierait un pareil privilège ? [...] Serait-ce à dire que la nature doit être soumise à nos lois ?<sup>36</sup>

Rousseau considère Dieu comme semblable à un père comme nous pouvons voir dans *La Nouvelle Héloïse* (1761) à travers les paroles de Julie :

Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père ; ce qui me touche est sa bonté ; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs ; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m'étonne, son immensité me confond, sa justice...Il a fait l'homme faible ; puisqu'il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchants : je ne puis ni le craindre pour moi ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore ! c'est de toi, je le sens,

---

<sup>33</sup> Id.

<sup>34</sup> Id.

<sup>35</sup> Id.

<sup>36</sup> Id.

que je suis l'ouvrage ; et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon coeur durant ma vie.<sup>37</sup>

L'idée du Dieu de Rousseau est donc que Dieu est juste. C'est-à-dire que Dieu punit ceux qui font le mal et au contraire se montre comme un père indulgent envers ceux qui se comportent bien.

Rousseau se considère chrétien, mais refuse tous les dogmes principaux de la religion traditionnelle<sup>38</sup>. Il refuse donc aussi la prière. Dans ce qui suit, Julie parle de la prière dans *La Nouvelle Heloise* et nous donne l'opinion de Rousseau à ce propos.

Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien ; c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose ; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis... Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut ; voilà la règle que je tâche de suivre. Je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une récréation, et je ne vois pas pourquoi, parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirais le plus sensible et le plus innocent de tous...<sup>39</sup>

Nous y voyons que, d'après Rousseau, quand nous voulons servir Dieu, nous ne sommes pas obligés de prier. Il n'interdit pas la prière, mais ne l'estime pas nécessaire. Il considère la prière plutôt comme une distraction agréable que comme un devoir.

### **2.3. La religion dans la *Profession de foi du vicaire savoyard***

Dans *L'Émile ou de l'éducation*, Rousseau traite principalement des questions pédagogiques, mais dans le quatrième livre, nous pouvons avoir les indications sur ses idées religieuses. Dans le passage nommé la *Profession de foi du vicaire savoyard*, il fait parler longuement un vicaire savoyard à propos des questions religieuses à l'intention d'un jeune converti dans le but de lui apprendre ce qu'est la religion. Dans ce passage, Rousseau parle entre autres de Dieu et de son rôle dans les affaires humaines, de la religion naturelle et de la conception de la réalité, parmi d'autres.

---

<sup>37</sup> Lagarde, A.- Michard, L. 1962 :.292.

<sup>38</sup> Trousson, R. - Eigeldingen, F. S. 1996 : 796.

<sup>39</sup> Lagarde, A.-Michard, L. 1962 : 292.

Concernant l'existence de Dieu, Rousseau y écrit :

[J]e ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, ou que ; si la terre tourne, je crois sentir une main qui la fait tourner. [...] Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi.<sup>40</sup>

Dans ce passage, nous avons encore une affirmation que Rousseau croit en Dieu.

En ce qui concerne Jésus, Rousseau semble croire aussi en lui. Il compare Jésus à Socrate et écrit :

[L]es faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ.<sup>41</sup>

Dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, Rousseau définit également ce qu'il appelle la religion naturelle. Cette religion naturelle de Rousseau peut aussi être appelée le théisme<sup>42</sup>. Selon lui le théisme se fonde sur la relation personnelle du croyant avec la divinité. Il n'y aura besoin des hommes entre le croyant et Dieu, car le croyant peut lui-même trouver les moyens de servir Dieu en exerçant sa raison.

[S]i j'exerce ma raison, si je la cultive, si j'use bien des facultés immédiates que Dieu me donne, j'apprendrai de moi-même à le connaître, à l'aimer, à aimer ses oeuvres, à vouloir le bien qu'il veut, et à remplir pour lui plaire tous mes devoirs sur la terre. Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus ?<sup>43</sup>

Rousseau analyse aussi l'impossibilité de pouvoir accéder à un contact direct avec Dieu, même si ce dernier est omniprésent :

J'aperçois Dieu partout dans ses oeuvres; je le sens en moi, je le vois autour de moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.<sup>44</sup>

L'idée principale du théisme de Rousseau est que l'individu peut croire à ce qu'il ressent être vrai selon sa raison et sa conscience et peut abandonner le contraire<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> Rousseau, J.-J. *Émile ou de l'éducation*. 2009 : 392- 393.

<sup>41</sup> Ibid. 446.

<sup>42</sup> Trousson, R.- Eigeldingen, F. S. 1996 : 794.

<sup>43</sup> Rousseau. 2009 : 444.

<sup>44</sup> Ibid. 398.



Ainsi Rousseau croit à ce qu'il peut lui-même apercevoir. D'après lui il faut avoir des doutes quand des gens viennent vous dire comment servir Dieu. Il pense que la croyance devrait se fonder sur les propres expériences de l'individu. Il ne croit donc pas aux idées diffusées par ceux qui croient aux religions révélées. Son doute est clairement exprimé dans l'extrait suivant :

Dieu lui-même a parlé : écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé ! Voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé ? Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends ! Ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne lui en aurait pas coûté davantage, et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela ? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges ? Dans les livres. Et qui a fait ces livres ? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges ? Des hommes qui les attestent. Quoi ! Toujours des témoignages humains ! Toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ! Que d'hommes entre Dieu et moi !<sup>46</sup>

Il me semble qu'en écrivant ce texte Rousseau serait même en colère du fait qu'il ne peut pas avoir un contact direct avec Dieu. En tout cas il se pose beaucoup de questions sur ce qu'il peut croire. Cela le gênerait de simplement croire aux paroles des hommes qui lui racontent ce que Dieu a dit. Sa méfiance se dirige aussi envers les livres sacrés. Selon lui, ils ne sont également que des œuvres humaines. En plus il n'aime pas le fait que ces livres sacrés sont originellement écrits en des langues méconnues des peuples qui devraient les lire et les comprendre :

Dans les trois révélations, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les Chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec ; les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe ; et les Arabes modernes eux-mêmes ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point ? On traduit ces livres, dira-t-on. Belle réponse ! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient ? Et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète ?<sup>47</sup>

Rousseau nous démontre aussi l'absurdité selon laquelle l'individu devrait seulement croire aux paroles d'hommes qui disent ce que l'individu devrait croire. Dans ce cas, ce dernier ne pourrait donc pas croire à ce qu'il a pu penser à l'aide de sa propre raison. Et si

---

<sup>45</sup> Trousson, R. - Eigeldingen, F. S. 1996 : 796.

<sup>46</sup> Rousseau. 2009 : 430.

<sup>47</sup> Ibid. 439.

la personne ne croit pas aux paroles des hommes, elle sera damnée. Rousseau trouve une telle logique bien insensée.

Vous m'annoncez un Dieu né et mort il y a deux mille ans, à l'autre extrémité du monde, dans je ne sais quelle petite ville, et vous me dites que tous ceux qui n'auront point cru à ce mystère seront damnés. Voilà des choses bien étranges pour croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je ne connais point !<sup>48</sup>

L'homme devrait donc baser sa croyance sur ce qu'il a pu soi-même ressentir. Il ne devrait pas se poser de questions sur les choses dont il sent qu'elles expriment la vérité. En ce qui concerne les révélations, Rousseau trouve qu'elles abaissent la dignité de Dieu. Et son avis sur les dogmes est qu'ils créent la confusion :

De quoi puis-je être coupable en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit et selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur ? [...] Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement ? Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu en lui donnant les passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Être, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent, que loin de les ennoblir ils les avilissent, qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent il ajoute des contradictions absurdes.<sup>49</sup>

Rousseau continue encore en soulignant l'inutilité des dogmes.

Quant aux dogmes qui n'influent ni sur les actions ni sur la morale, et dont tant de gens se tourmentent, je ne m'en mets nullement en peine.<sup>50</sup>

Ainsi d'après Rousseau, l'individu peut trouver la vérité concernant les questions de foi en utilisant sa raison, donc sans intermédiaire entre lui et Dieu, et il n'a pas besoin de dogmes pour l'orienter. Rousseau pense que la base de la croyance est la conscience libre avec laquelle l'individu peut juger ce qui est le bien et le mal, c'est-à-dire ce qui lui permet une existence basée sur la morale<sup>51</sup>.

En outre, il ne veut pas condamner les gens sur la base de leur religion. Il pense que les représentants des autres religions devraient être considérés comme des prochains, comme des frères, et qu'il faudrait chercher à vivre en paix avec eux.

---

<sup>48</sup> Rousseau. 2009 : 441-442.

<sup>49</sup> Ibid. 426-427.

<sup>50</sup> Ibid. 447.

<sup>51</sup> Trousson, R. - Eigeldingen, F. S. 1996 : 796.

Si j'avais des protestants dans mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne : je les porterais tous également à s'entr'aimer, à se regarder comme frères, à respecter toutes les religions, et à vivre en paix chacun dans la sienne.<sup>52</sup>

---

<sup>52</sup> Rousseau. 2009 : 449.

### **3. Synthèse des idées de Voltaire et de Rousseau concernant la religion**

Voltaire et Rousseau étaient les partisans de la religion naturelle, qui était une forme de religion défendue par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, née en opposition aux religions traditionnelles et où se reflétaient les idées des Lumières. À première vue, Voltaire et Rousseau pensaient pareillement sur la religion, mais une analyse plus profonde indique que leurs idées n'étaient pas tout à fait identiques.

Voltaire était considéré comme déiste et Rousseau représentait les théistes, c'est-à-dire que tous les deux croyaient en Dieu. Pour Voltaire, Dieu restait complètement inaccessible à la raison humaine, alors que Rousseau pensait qu'il était possible à l'intelligence humaine d'en caractériser la nature. Voltaire croit que Dieu a créé le monde, avant de l'abandonner à soi, quand Rousseau de son côté pense que Dieu est comme un père, un être bienveillant, qui dirige le déroulement du monde et punit ceux qui le méritent. Voltaire ne croit ni à Jésus ni à Marie, au contraire sans doute de Rousseau.

Aussi bien Voltaire que Rousseau estiment que l'idée de n'avoir qu'une religion dans le monde, est condamnée d'avance. Voltaire l'a exprimé clairement, alors chez Rousseau cela peut être compris entre les lignes. Ils ne s'intéressent pas à l'église comme institution et ne sont pas pour ce qu'elle représente. Ils ne croient ni à la révélation ni aux miracles religieux racontés par des hommes. Leur rejet au regard des dogmes et des cultes était également uniforme. Tous deux trouvent que les dogmes ne créent que des disputes et de la confusion et que les cultes sont sans importance. À propos de la prière, Rousseau a dit que cela peut être considéré comme un passe-temps inutile, que les gens peuvent la pratiquer si cela leur donne du bonheur, mais qu'elle n'est pas exigée par Dieu. Il continue en écrivant qu'il n'est pas si important de savoir comment Dieu est servi. Selon lui ce qui compte est que l'homme ressente par lui-même la bonne conduite à tenir.

Ces deux philosophes sont sceptiques envers les livres sacrés. Voltaire pense que la Bible n'est remplie que d'histoires inventées. Ainsi selon lui nous ne la pouvons pas considérer

comme une source de vérité. Pour Rousseau également les livres sacrés sont des productions humaines, et sa défiance envers les paroles des hommes le conduit à penser qu'il ne faut pas prendre ces livres au sérieux. Rousseau pense que si l'homme n'a pas lui-même été témoin de quelque chose, cette chose ne doit pas être jugée comme réelle.

Le combat pour la liberté religieuse de Voltaire est connu. Il n'accepte pas que quelqu'un puisse être jugé bon ou mauvais selon sa confession. Son estime à l'égard de pays où il n'y a pas de la discrimination religieuse, comme l'Angleterre et la Hollande, est également notoire. Rousseau ne condamne pas non plus les autres religions. Il pense qu'il faut accepter les représentants des autres religions et les considérer comme des frères. Il pense que c'est ainsi que la paix peut régner dans le monde.

Sur la question des maux du monde, comme le tremblement de terre à Lisbonne, les avis de Voltaire et de Rousseau sont plus partagés. Voltaire ne peut pas comprendre pourquoi Dieu accepte de telles catastrophes. Il ne comprend pas pourquoi des innocents qui n'ont commis aucun péché dans leur vie sont punis de cette façon. Pour Rousseau, au contraire, ces malheurs sont des parties indispensables de la vie. À son avis, ce sont les effets des actions des humains, et ces derniers en sont responsables. Rousseau pense aussi qu'il est triste que le tremblement ait lieu justement à Lisbonne, mais il accepte malgré tout ce fait parce que c'est Dieu qui a choisi le lieu. Selon lui ce n'est pas le droit des hommes de décider de ce genre de choses, car cela appartient à la puissance divine.

Le fait que Rousseau se considère chrétien agace Voltaire. D'après ce dernier, Rousseau est en contradiction avec ses paroles en disant être chrétien, tout en niant la révélation et en soutenant les idées de la religion naturelle. Il accuse Rousseau d'être « un philosophe pusillanime et hypocrite, qui « feint » d'être chrétien. »<sup>53</sup>

Les avis de ces deux philosophes diffèrent aussi quand nous parlons du théâtre. Une telle question peut aussi en effet être considérée comme religieuse, même si cette qualité est sans doute plus clairement évoquée en France qu'à Genève où les deux hommes habitent

---

<sup>53</sup> Trousson, R.- Vercruyse, J. 2003: 1075.

au moment de ce désaccord. Rousseau critique fortement le théâtre qui selon lui influence négativement les mœurs et les mentalités des gens. L'idée de l'installation du théâtre à Genève ne correspond pas avec son idéal républicain. Pour Voltaire par contre le théâtre était un art très noble créé par les humains. Il pense que c'est un excellent moyen d'exercer les mœurs et les manières et de rendre les gens plus sociables. Il trouve que les opinions critiques envers le théâtre de Rousseau éloignent celui-ci des idées caractéristiques à la religion naturelle des autres philosophes et le rapprochent de celles des prêtres calvinistes.<sup>54</sup>

---

<sup>54</sup> Trousson, R.- Vercruyse, J. 2003: 1072-1073.

## 4. Conclusion

Les opinions et les attitudes religieuses de Voltaire et de Rousseau sont très proches. Tous les deux représentent les philosophies qui soutiennent la religion naturelle et n'approuvent pas les religions révélées telles quelles. Chacun des deux est sceptique envers ces religions et trouve qu'elles incluent trop d'éléments qui ont seulement une origine humaine et non divine. Les similitudes sont aussi visibles au niveau de leurs avis concernant les dogmes, les cultes et enfin tout ce qui concerne les institutions des églises. Ils pensent que ces choses sont sans importance. Ils sont également pour la tolérance et la libre existence des différentes religions.

Cependant leurs idées n'étaient pas identiques, par exemple, en ce qui concerne la part de Dieu dans le déroulement du monde. Voltaire est déiste et pense donc que Dieu n'y participe pas et que l'homme ne peut pas définir la nature de Dieu en utilisant sa raison. Rousseau est théiste et pense différemment le rôle de Dieu dans les événements du monde. Selon lui, au contraire de Voltaire, l'homme est capable de définir la nature de Dieu en faisant appel à sa raison. Voltaire a aussi plus de mal à accepter les malheurs que l'homme doit rencontrer, alors que Rousseau les accepte comme une conséquence de la volonté divine.

Tous deux sont considérés comme parmi les plus grands philosophes du temps des Lumières. Leurs pensées ont eu une importance considérable par la suite sur le monde, et ceci pendant et dès la révolution française. L'impact de Voltaire a été grand par exemple sur les droits de l'homme et celui de Rousseau surtout dans les sciences de l'éducation. Ainsi ces hommes occupent une place essentielle dans l'histoire du développement des sociétés des nos jours.

## Bibliographie

### Corpus :

Rousseau, J.-J. *Émile ou de l'éducation*. Présentation et notes par André Charrak.  
Paris 2009.

Voltaire. *Traité sur la tolérance*. Présentation par René Pomeau. Paris 1989.

### Dictionnaires :

TLFi : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Lemaire, J.- Trousson, R.- Vercruyse, J. *Dictionnaire Voltaire*. Bruxelles 1994.

Trousson, R.- Eigeldingen, F. S. *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*. Paris  
1996.

Trousson, R.- Vercruyse, J. *Dictionnaire général de Voltaire*. Paris 2003.

### Ouvrages :

Aston, N. *Religion and Revolution in France, 1780-1804*. Basingstoke 2000.

Darcos, X. *Histoire de la littérature française*. Paris 1992.

Gouhier, H. *Rousseau et Voltaire portraits dans deux miroirs*. Paris 1983.

Grell, O. P.- Porter, R. *Toleration in Enlightenment Europe*. Cambridge 2000.

Lagarde, A.- Michard, L. *XVIII<sup>e</sup> siècle : les grands auteurs français du programme*,  
Collection littéraire. Paris 1962.

### Sites Internet :

<http://www.site-magister.com/volrous2.htm>

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/etatsnsouverains/Geneve.htm>